



2026/016

Nomenclature: 1.1.10

## DÉCISION DU MAIRE

**OBJET : MARCHÉ 25FR32 - FOURNITURE DE MATERIAUX DE VOIRIE – Lot 4**  
**Bordures et ouvrages d'assainissement, fontes et tuyaux PVC**

Le Maire de TARNOS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le code de la commande publique et les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° relatifs aux procédures adaptées ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2024 précisant les délégations de compétence accordées à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT ;

**Vu** la nécessité de passer un marché portant sur l'achat de matériaux de voirie pour la Ville de Tarnos,

**CONSIDÉRANT** l'analyse préalable des besoins, la mise en concurrence n°25FR32 et la publicité effectuée le 30 octobre 2025 sur la plateforme des marchés publics Demat-ampa ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société FRANSBONHOMME,

### DÉCIDE

**Article 1er :** de signer, un marché pour l'achat de matériaux de voirie - Lot n°4 avec la société suivante et aux conditions ci-dessous désignées :

**FRANSBONHOMME**

60 rue de Fenouillet

31140 Saint-Alban

SIRET 383 706 397 05014

Montant maximum annuel de 7 000 € HT, soit 8 400 € TTC

Durée : 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026, avec possibilité de 3 reconductions de 1 an, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029.

**Article 2 :** Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

**Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Téleréours citoyens » accessible sur le site [www.telereours.fr](http://www.telereours.fr)

**Article 4 :** Un exemplaire de la présente décision sera adressé à :

- Monsieur le Sous Préfet
- Monsieur le Directeur Général des Services

Fait à Tarnos, le 15 janvier 2026



Le Maire de Tarnos  
 Marc MABILLET